

# PROJET MONT-TERRI

## Inauguration du Centre de visiteurs du Mont-Terri

Saint-Ursanne, le 5 septembre 2011

*Seule la version orale fait foi.*

-----

### Sommaire

1. Message de bienvenue
  2. Le Projet du Mont-Terri après l'accident de Fukushima
  3. Le Centre de visiteurs
- 

### 1. Message de bienvenue

### 2. Le Projet du Mont-Terri après l'accident de Fukushima

Tout projet humain est perçu dans son contexte particulier qui s'inscrit dans le temps. C'est ainsi que l'image de tout projet humain est en perpétuelle évolution. Si nous considérons l'image du nucléaire avant et après le 11 mars dernier, nous constatons un changement fondamental dans la perception publique. En effet, l'accident de Fukushima a relancé un débat que l'on croyait clos. Les dangers du nucléaire sont réapparus à un moment où peu de monde n'osait envisager un tel scénario de catastrophe. C'est ainsi qu'un évènement inattendu est venu bouleverser un ordre considéré comme établi.

Une fois encore nous sommes rappelés aux dangers de la technologie nucléaire. Cet accident nous a prouvé une fois de plus que l'esprit humain - si instruit et compétent qu'il ne paraisse - n'est pas en mesure d'apprécier la portée d'un fait dans toutes ses facettes. Cet évènement nous a rappelé combien la radioactivité était dangereuse pour la biosphère lorsqu'elle dépasse certains seuils. De même, nous avons repris conscience du fait que ces dangers ont une portée à très longue échéance.

C'est ce qu'il faut avoir à l'esprit lorsque nous abordons la problématique des déchets nucléaires. Ces derniers sont actuellement entreposés dans les installations de stockage intermédiaire et

attendent qu'une solution définitive soit enfin trouvée. Cette situation n'est pas acceptable à terme. Les collectivités publiques sont appelées à prendre leurs responsabilités dans une gestion durable de l'environnement. Pour les déchets radioactifs, l'échelle de mesure se compte en centaines de milliers d'années au moins, durant lesquelles on a affaire à un danger à maîtriser, réel pour l'homme et son environnement. C'est donc sur le très long terme que les collectivités publiques s'engagent. Nous devons exiger des conditions particulières de gestion et de sécurité à la mesure de telles échéances. Nous devons notamment veiller à ce que les générations futures ne pâtissent pas d'erreurs commises aujourd'hui.

De ce fait, il n'y a aucun doute que les programmes de recherche en matière de stockage profond de déchets radioactifs sont d'une très grande importance dans la gestion durable de notre planète. Et c'est bien aussi pourquoi le Canton du Jura, en tant que propriétaire de son sous-sol, se félicite d'avoir accueilli le projet Mont-Terri, projet qui entre dans sa 17ème année d'activité et qui est devenu en un temps si restreint l'un des grands centres mondiaux de recherche pour le stockage profond des déchets nucléaires. Le Canton du Jura rappelle que de tels projets doivent être menés et dirigés de façon absolument compétente et transparente. Des contrôles indépendants doivent être assurés. C'est bien ce que les autorités jurassiennes ont exigé et assuré dès la première demande d'autorisation demandée par le projet du Mont-Terri en 1995:

- direction indépendante du projet par une entité de la Confédération et gestion ouverte et transparente du projet,
- interdiction de la mise en dépôt de déchets radioactifs dans le laboratoire et
- gestion commune de l'information sur le projet.

Ces conditions de base ont été redéfinies dans une Convention signée par la Confédération et le Gouvernement jurassien en 2008.

### **3. Le Centre de visiteurs du Mont-Terri**

Jusqu'ici, les activités du projet Mont-Terri se concentraient sur la recherche scientifique. Il est vrai que dans ce contexte scientifique, l'information jouait depuis longtemps un rôle important. Conscient de cette importance, le Gouvernement jurassien avait déjà établi en 2000 les tâches de la Commission de suivi en matière d'information. La Commission de suivi était non seulement chargée d'informer le Gouvernement et le public sur le déroulement du projet du Mont-Terri, mais était aussi tenue de superviser la politique de communication du projet scientifique.

Dans le souci d'une information ouverte, le Canton du Jura avait proposé il y a presque 10 ans déjà un développement de la communication. En 2003, les autorités jurassiennes proposaient d'instaurer un centre de visiteurs commun aux partenaires et au Canton qui pourrait servir comme plateforme de discussion sur les questions du stockage de déchets radioactifs en couches géologiques profondes. A l'époque, une telle idée n'était pas encore mûre. Ce n'est que plusieurs années plus tard que les autorités de la Confédération reprirent la proposition cantonale et développèrent cette idée d'un Centre de visiteurs. Après 3 ans de planification et de travaux, ce Centre de visiteurs devient aujourd'hui une réalité.

Le Canton du Jura se félicite de ce nouveau projet qu'il a soutenu sous les conditions déjà fixées dès la première phase d'exploitation du laboratoire. L'information doit être ouverte et transparente. Pour le Canton du Jura, cette plateforme d'information doit non seulement permettre de mieux transmettre l'information technique et de recherche sur les programmes de stockage profond des déchets radioactifs, mais aussi être à même de favoriser la discussion sur le devenir de ces déchets à long terme. Autrement dit, ce Centre de visiteurs doit activement accompagner le développement scientifique avec tous ses succès et réussites mais aussi avec toutes ses réserves et incertitudes. Ainsi, ce centre pourrait contribuer à forger une opinion différenciée sur l'une des problématiques les plus sérieuses que la société actuelle laisse aux générations futures.

Le Canton du Jura accompagnera de près ce Centre de visiteurs à travers les organes de suivi mis en place. Il veillera à ce que cette mission d'information puisse aboutir.

Le Gouvernement jurassien adresse ses meilleurs vœux de réussite au nouveau centre de visiteurs. Dans ce contexte, il tient aussi à remercier la Confédération et les partenaires de leur engagement.

Pour conclure, je tiens à souligner que le Canton du Jura apporte sa contribution à la problématique nationale de gestion des déchets radioactifs de par son soutien apporté à la recherche et à l'information dans le cadre du Projet Mont Terri. C'est dans ce contexte que j'aimerais aussi attirer votre attention sur la nouvelle politique énergétique durable du Canton du Jura, basée sur la sortie du nucléaire. Les investissements (énergies renouvelables, efficacité énergétique) seront encouragés par le Gouvernement pour assurer une indépendance dans le domaine de l'approvisionnement, et ce tout en favorisant la création d'emplois.

Merci de votre attention.

Philippe Receveur  
Ministre de l'Environnement et de l'Équipement